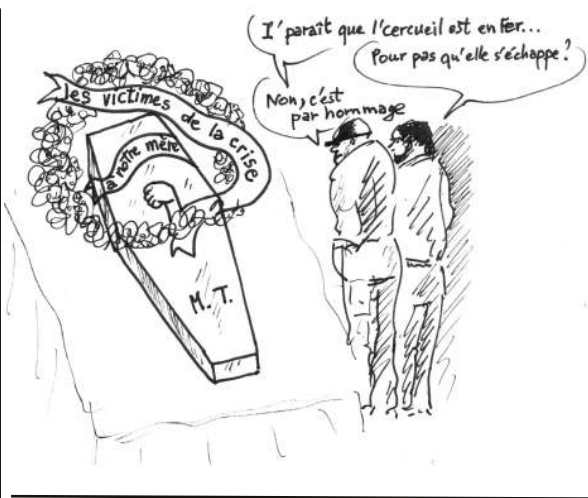


- P8 - La spéculation a encore de beaux jours devant elle
- P9 - La salsa de Grenelle
- P10 - Education : les gouvernements passent, la droite reste
- P11 - France terre d'atome

- P2 - L'Islande n'est plus un Etat-voyou !
- P3 - Les Kurdes entre espoirs et incertitudes
- P4 - Le purin de la paix
- P6 - Vers un marché unique Europe-Etats-Unis
- P7 - Un ANI qui vous veut du bien



Portugal, en Irlande et en Espagne. On a pu constater à chaque fois qu'il se termine en cauchemar pour les pays concernés : amaigrissement des aides sociales, augmentation des taxes, gel des salaires,... Et les chiffres du chômage s'envolent tout comme celui du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté¹. C'est ce même genre de potion magique qui a ruiné

L'euro rend-il heureux ?

Le plan d'ajustement qui vient d'être imposé à Chypre constitue le dernier épisode d'un feuilleton consternant qui dure depuis le déclenchement de « la crise ». Le scénario est maintenant bien rodé. Des banques incapables de faire face à leurs créanciers font appel aux Etats. Les Etats sont alors bien embêtés car d'habitude, ils empruntent justement aux organismes financiers, dont les banques, pour renflouer leurs propres caisses. Dans la zone euro, les Etats ont très peu de liberté d'action : ils ne peuvent pas imprimer davantage de billets ou dévaluer leur monnaie. En revanche, ils peuvent se tourner vers les institutions européennes qui, contre une aide financière, leur imposent un remède de cheval nommé « austerité ». On a vu ce scénario se répéter en Grèce, au

l'Argentine dans les années 90. Elle s'en remet à peine.

Pour Chypre, les contreparties exigées sont particulièrement drastiques. Alors que les 17 milliards demandés par Chypre ne représentent qu'à peine plus d'un millième du PIB de la zone euro, on ne leur en accorde que 10. Les 7 milliards restants seront prélevés sur les comptes des clients des banques chypriotes possédant plus de 100 000 euros (soit la valeur des dépôts garantis par la réglementation européenne en cas de faillite). Dans sa première mouture, le plan prévoyait une taxation exceptionnelle de tous les dépôts. Heureusement, sous la pression populaire, le parlement chypriote a refusé une mesure qui était non seulement

(suite P5)



L'Islande n'est plus un Etat-voyou !

L'Islande avait refusé de rembourser les créanciers anglais et néerlandais d'Icesave, un fonds d'investissement spéculatif islandais qui a fait faillite au moment de la crise des subprimes. Le tribunal de l'AELE¹ a rendu son verdict : la décision de l'Etat islandais était bien légale.

Ce jugement² qui va à l'encontre de la morale ordinaire de la finance internationale, est l'épilogue d'un conflit qui a débuté en 2008. Le 6 octobre, dans la foulée de l'effondrement de Wall Street, les principales banques

islandaises ont fait brutalement faillite en laissant un trou de 5 milliards d'euros, soit 60% du PIB de l'Islande. Dans l'urgence, le gouvernement islandais a nationalisé les banques et mis en place des fonds de garantie pour indemniser les clients islandais de ces banques, mais pas les clients étrangers. Les gouvernements anglais et hollandais ont alors fait pression sur l'Etat islandais pour qu'il étende sa garantie à tous les clients d'Icesave, sans succès. Face au refus des Islandais, ils ont alors indemnisé eux-mêmes les clients anglais et hollandais du fonds et exigé de l'Islande qu'elle paye l'addition. Pour faire bonne mesure, le gouvernement anglais est allé jusqu'à utiliser une loi anti-terroriste pour geler les avoirs islandais placés au Royaume-Uni, agissant comme si l'Islande était un Etat terroriste, au même titre que la Corée du Nord ou l'Irak.

Cette pression a fini par faire plier le gou-



vernement islandais qui a accepté un plan de remboursement de la dette étalé sur quinze ans. Mais, par référendum, le peuple islandais a refusé ce plan. Un second plan de remboursement, étalé sur trente ans cette fois-ci, a également été rejeté. Ce fut le point de départ d'une quasi-révolution : le gouvernement a été renversé, de nouvelles élections ont été organisées, les banquiers responsables de la faillite des banques poursuivis en justice et une nouvelle constitution écrite³ (mais pas encore promulguée). En marge de tous ces bouleversements, la justice islandaise a ordonné la liquidation de Landsbanki (la banque dont Icesave était la filiale), et la vente de ses actifs a permis le remboursement des deux tiers des créances d'Icesave.

Aujourd'hui, avec un taux de croissance du PIB de 3% et un taux de chômage de 5%, l'économie islandaise se porte particulièrement bien. Les raisons de ce « miracle » :

(suite P3)

1 - L'Association européenne de libre-échange regroupe des pays qui, tout en n'étant pas membres de l'Union Européenne, appartiennent à l'Espace économique européen

2 - Disponible à l'adresse suivante www.eftacourt.int/images/uploads/16_11_Judgment.pdf

3 - Voir « L'Islande, le pays qui réchauffe », Piaf n°61



Les Kurdes entre espoirs et incertitudes

Le conflit armé qui oppose les Kurdes au pouvoir central d'Ankara semble pouvoir, enfin, trouver une issue. Le leader emprisonné du PKK (Parti Communiste du Kurdistan, parti indépendantiste) Öcalan et le Premier ministre turc Erdogan ont, semble-t-il, débloqué la situation. Öcalan appelle les Kurdes à déposer les armes tandis qu'Erdogan s'engage à ouvrir de vraies négociations et à libérer nombre de détenus politiques kurdes.

Au-delà des intérêts politiques d'Erdogan (obtenir le soutien des députés kurdes pour modifier la constitution en vue de l'élection présidentielle de 2014) et d'Öcalan (sortir de l'isolement physique et de l'impasse politique), ce changement donne espoir de mettre fin à un conflit vieux de 29 ans et qui a fait environ 45 000 morts.

Ce changement donne espoir de mettre fin à un conflit vieux de 29 ans et qui a fait environ 45 000 morts

Cela pourrait aussi donner l'occasion à la Turquie de se rapprocher de l'Union Européenne¹, mais aussi de recréer la sphère d'influence de l'ancien empire Ottoman dans la région. En effet, la Turquie, débarassée de sa « sale guerre civile » et re-

trouvant ainsi une certaine unité, devient plus légitime que jamais pour assurer un rôle régional prépondérant. La Turquie pèse lourd avec ses 80 millions d'habitants et son économie en plein développement² face à des pays en guerre comme sa voisine syrienne, en ruine comme l'Irak, en équilibre précaire comme le Liban³...

A la fois musulmane et non arabe, islamiste mais membre de l'OTAN, la Turquie, débarassée du conflit kurde, devient un interlocuteur « présentable » et compatible avec tous les dirigeants du Proche-Orient et d'Occident, qui pourrait contre-balancer l'influence plus que douteuse du Qatar, de l'Arabie Saoudite ou de l'Iran dans la région.

Jmj

1 - Trois questions posent problème quant à l'éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union Européenne : les droits de l'homme et la question kurde (souvent liés), la reconnaissance du génocide arménien de 1915 et l'islamisme même « modéré » du parti au pouvoir.

2 - La Turquie et Israël sont les deux seuls pays vraiment industrialisés de la région.

3 - Les Kurdes sont répartis sur 4 Etats de la région. En guerre contre la Turquie, ils représentent un handicap, mais en cas de paix durable, les Kurdes de Turquie peuvent devenir un atout, un relais de la Turquie dans tous les Etats voisins.

L'Islande n'est plus un Etat-voyou ! (suite de la P2)

une dévaluation de 70% de la couronne islandaise qui dope les exportations, des ressources naturelles particulièrement importantes, mais aussi, et surtout, le refus de l'Etat de payer pour les banques ruinées par la crise des subprimes. Cela lui a en effet permis de ne pas se lancer à corps perdu dans une politique d'austérité radicale dont on a vu les effets destructeurs en Grèce ou en Irlande. Comme nous le rappelle Olafur Ragnar Grimson, le président

islandais en visite officielle en France : « *la partie la plus importante dans nos sociétés [...] ce ne sont pas les marchés financiers. C'est la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit* »⁴.

Alex

4 - Voir l'interview qu'il a donnée à Rue89 www.rue89.com/2013/02/28/le-president-islandais-trop-de-banques-cest-une-mauvaise-nouvelle-240109



Le purin de la paix

Parfois les plus belles fleurs profitent d'engrais malodorants.

Qui eut cru en 1945 que la France et l'Allemagne allaient s'accorder, dès 1951, pour former la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), puis 6 ans plus tard pour former la Communauté Economique Européenne (CEE) ? Pourtant cela se fit et la CEE puis l'UE coulent des jours paisibles à l'abris de la guerre¹.

Alors, au moment où le peuple kurde commence à rêver d'un territoire en pays (voir article p.3), rêvons un peu. Plutôt que prendre parti dans le conflit israélo-palestinien ou dans la sombre guerre civile syrienne, pourquoi ne pas rêver d'une démarche volontariste et utopiste comme celle de l'Europe en 45. Pourquoi ne pas rêver de transformer les horreurs régionales en une occasion de redistribuer les cartes au Proche-Orient et de fonder une communauté économique qui réunirait la Turquie,

la Syrie, le Liban, la Jordanie, Israël et pourquoi pas l'Egypte et l'Irak ? Une communauté qui apporterait de la paix, de la démocratie, de la tolérance religieuse et de la prospérité là où les stratégies nationalistes et ethniques n'ont apporté que la mort, la haine et l'arriération économique.



Peut-être cette utopie serait-elle le seul moyen de sortir de façon positive de cette situation désespérée ? Après tout, les antagonismes, les haines, les horreurs que vit la région ne sont pas pires que celles que l'Europe a connu depuis la guerre de Crimée jusqu'à la fin de seconde guerre mondiale.

Il reste au Proche-Orient à se trouver des femmes et des hommes de bonne volonté pour sortir de cette logique de haine et de guerre.

JMJ

1 - L'UE est une grande déception sur bien des points mais la paix durable est une réussite remarquable.

©opyleft
 La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons. Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes : # Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation). <http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>
 Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus
 Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031
 Association loi 1901 « Le Piaf »
 3 rue d'Orchamp
 75018 Paris - France
 contact@le-piaf.org
 www.le-piaf.org
 Directeur de la publication du numéro 64 : Jean-Marc Jacob
 Comité de rédaction : Alex D., Benj, Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc, Gaël Mahé, MJM, Katerina Bauhaus, Laurence, M. Solal, Magali, Oliver Carmine, Patrick, PB, Pierre Foulhoux, Robert Moisneau.



L'euro rend-il heureux ? (suite de la Une)

profondément injuste mais aussi, très curieusement, en total désaccord avec l'objectif affiché de l'Union européenne de défendre les épargnants à tout prix.

Si on prend l'exemple de l'Islande (article page 2), Chypre aurait sans doute intérêt à prendre le large (voir encadré). Ayant refusé de rentrer dans l'Union européenne, l'Islande a pu dévaluer sa monnaie, ce qui est quand même le meilleur moyen de retrouver de la compétitivité. Elle s'est aussi payé le luxe de refuser de garantir les dépôts des clients non-résidents en dépit des pressions européennes. Elle n'a pas mené de politique d'austérité et connaît aujourd'hui un redémarrage économique spectaculaire. Mais surtout, en Islande, c'est le peuple souverain qui a choisi la politique économique qui lui convenait, et non les représentants d'une Union Européenne peu démocratique.

Alors sortir de l'euro rendrait-il heureux ?

Alors sortir de l'euro rendrait-il heureux ? La création d'une monnaie commune est une avancée historique sans précédent à l'échelle d'un continent, c'est un témoin d'unité qui permet d'effacer quelque peu des frontières qui ont causé des siècles de guerres. Ce n'est pas tant la monnaie unique qui entraîne cette crise que le fonctionnement entêté des dirigeants de la zone euro, incapables de prendre des décisions politiques. L'Europe est riche, le système financier permet aujourd'hui à un pays comme la France d'emprunter de l'argent à des taux de crédit historiquement bas : tout indique qu'il est possible de vivre demain aussi grasement en Europe qu'il y a quelques années².

Chypre déjà hors de l'euro

Un autre principe sacré a été également abandonné. Alors qu'on a, pendant des années, affirmé que toute sortie de l'euro était inenvisageable, on a placé Chypre sur un siège éjectable. En mettant fin à la libre circulation des capitaux entre Chypre et le reste de la zone euro, on a créé, de fait, une zone monétaire isolée, créant une sorte « d'euro chypriote » à parité fixe avec l'euro et qui ne s'échange que sur l'île.

C'est en clair une invitation à partir. Par ailleurs, en exigeant la mise en faillite de l'une des principales banques du pays, les institutions européennes ont sciemment détruit la principale ressource de Chypre qui est son secteur financier. On ne voit pas pour quelle raison elle resterait.

D'autres solutions économiques et politiques sont possibles : par exemple, la Banque Centrale Européenne pourrait directement prêter de l'argent aux Etats (voir Piaf 63). Ou plus simple encore, un Etat pourrait décider de ne pas rembourser la partie illégitime de sa dette (voir Piaf 60), c'est-à-dire par exemple la dette contractée pour alléger les taxes des grandes entreprises ou pour renflouer justement ces banques qui sont à l'origine de la crise de l'euro³.

Le Piaf

1 - En Espagne fin 2012, le chômage a atteint 26,02 % de la population active espagnole et 27 % de la population espagnole vit avec moins 630 euros par mois.

2 - En achetant à bas prix les ressources naturelles d'Afrique ou du Moyen-Orient ou à très bas prix des produits manufacturés issus des usines asiatiques.

3 - Des pays comme l'Equateur ou le Paraguay (voir Piaf 60) ont décidé d'arrêter de rembourser une partie de leur dette en 2008, ces pays continuent pourtant d'emprunter normalement aux organismes financiers.



Vers un marché unique Europe-Etats-Unis

Depuis longtemps les milieux d'affaires européens et étatsuniens militent pour une grande zone de libre-échange transatlantique, notamment via le Transatlantic Business Dialog, puissant lobby patronal. Leurs vœux ont été exaucés : le 13 février, le président Obama, le président du Conseil européen Van Rompuy et le président de la Commission Barroso ont officiellement lancé les négociations pour un « Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement ». Les discussions commencent en juin et devraient durer deux ans.

Suppression des droits de douane sur les produits industriels et agricoles

Un premier objectif est la suppression des droits de douane sur les produits industriels et agricoles, actuellement de 5,2 % en moyenne pour l'Union Européenne et de 3,5 % pour les Etats-Unis. Le secteur des services est également concerné par l'ouverture des frontières, ce qui renforcerait les privatisations de services publics engagées en Europe (transports, électricité...). Dans le même esprit, les marchés publics devront être aussi ouverts, ce qui limitera les possibilités de favoriser l'emploi local. Enfin le projet réintroduit la notion de « *protection des investissements* » rejetée en 1998 par la France¹. « Protéger les investissements », c'est permettre à une entreprise d'attaquer un Etat si une nouvelle réglementation (sociale, environnementale...) réduit les profits escomptés. Le Canada l'a expérimenté à ses dépens dans le cadre de l'ALENA (accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique) : une entreprise lui réclame 250 millions de dollars d'indemnisation suite à une loi interdisant l'exploration des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent².

Au-delà de ces objectifs classiques, déjà présents par exemple dans le futur accord UE-Canada, ce « partenariat » UE-USA vise à réduire les « *obstacles non-tarifaires* » au commerce. En clair, il s'agit d'harmoniser les normes et réglementations techniques, dont les différences constitueraient, selon la Commission, le principal obstacle aux échanges transatlantiques³. Allons-nous adopter les normes alimentaires (OGM, poulets lavés à l'eau de javel...) des Etats-Unis ? Nos règles de protection de la vie privée devront-elles céder à la conception américaine de la libre-circulation de l'information ?

Allons-nous adopter les normes alimentaires (OGM, poulets lavés à l'eau de javel...) des Etats-Unis ?

Cette convergence des normes, parce qu'elle touche au mode de vie de chacun, constituerait une nouvelle étape de la mondialisation, à la fois plus intrusive que tous les précédents accords de libre-échange et plus autoritaire que l'habituelle diffusion du mode de vie américain, que chacun était, jusqu'alors, libre de refuser.

Folubert Sansonnet

1 - Un « Accord Multilatéral sur l'Investissement » (AMI) avait été secrètement négocié à l'OCDE. Sous la pression des altermondialistes, qui avaient révélé son caractère nocif, la France avait rompu les négociations et fait capoter l'AMI.

2 - Voir Le PIAF n° 61

3 - Selon la Commission, « *la charge économique supplémentaire induite par ces différences réglementaires équivaut à un droit de douane de plus de 10 %, voire 20 % pour certains secteurs, alors que les droits s'élevaient habituellement à environ 4 %.* »



Un ANI qui vous veut du bien

L'accord sur l'emploi décroché à l'usure entre les « partenaires sociaux » le 11 janvier dernier, grâce à la signature de la CFDT et de deux petits syndicats a peut-être du plomb dans l'aile. Hollande, Ayraut et Sapin ont été un peu vite en besogne pour claironner qu'il s'agissait d'un « accord historique ». Sur le fond il s'agit surtout d'une régression sociale historique pour les salariés¹.



Habemus chomagum !



Sur la forme, il se pourrait bien que ce texte qui doit être transcrit dans la loi soit entaché de nullité. Les syndicats ayant signé l'accord - CFDT / CFTC et CGE-CGC - sont minoritaires ; ils n'atteignent pas la barre des 30% nécessaires pour valider l'accord et la CFTC n'atteint même pas les 8% nécessaires pour être dite représentative et avoir, donc, le droit de signer un quelconque accord national.

En bref, l'accord serait entaché de nullité et, dans l'hypothèse où une loi verrait le jour

pour le transcrire, celle-ci serait douteuse juridiquement et, de toutes les façons, indéfendable autant qu'illégitime. Espérons la manifestation du 9 avril saura faire entendre la voix de la démocratie.

Jmj

1 - Voir les très bonnes analyses sur l'accord sur le site d'ATTAC, sur celui du Front de Gauche ou encore sur les sites de la CGT et de FO.

Faut-il protéger les investissements ?

L'accord de libre-échange UE-Canada devait être signé en décembre 2012 mais les négociations durent toujours. C'est le mécanisme de « protection des investissements » qui freine la signature, non pour son principe, mais parce qu'il faut déterminer qui paierait en cas de condamnation pour atteinte aux profits : un des Etats européens ou l'UE ?

La Confédération européenne des syndicats (CES), d'ordinaire peu combative, a adopté une position commune avec le Congrès Canadien du Travail contre cet accord. Leur déclaration du 24 janvier demande notamment que les différends commerciaux internationaux se règlent entre puissances

publiques et non entre multinationales et Etats. C'est justement une proposition d'un rapport indépendant commandé par la Commission. Selon ce rapport, les mécanismes de "protection des investissements" auraient, en pratique, peu d'influence sur la décision d'investir ici ou là.

Depuis peu, plusieurs pays (Australie, Afrique du Sud, Inde, pays d'Amérique Latine) renvoient ces clauses et les arbitrages investisseur-Etat dans leurs accords de libre-échange et d'investissement, trop souvent utilisés par les entreprises pour remettre en cause des politiques publiques.

Folubert Sansonet



La spéculation a encore de beaux jours devant elle

Le candidat Hollande, dans son discours du Bourget en janvier 2012, prétendait vouloir « *maîtriser la finance (...) par le vote d'une loi sur les banques qui les obligera à séparer leurs activités de crédit des activités spéculatives* ». Cette séparation permettrait de protéger l'économie réelle et le dépôt des épargnants des risques pris par les spéculateurs, et donc éviter un « remake » de la crise des subprimes qui s'est déclenchée en 2007 aux Etats-Unis et qui a précipité le monde dans un marasme financier.

Bercés par ces douces promesses de campagne, on attendait impatiemment ce fameux projet de loi qui allait montrer à la finance qu'un gouvernement avait le moyen de la faire plier et de reprendre le pouvoir. Hélas... Si elle est pliée, ce ne peut être que de rire... Car le projet de loi lui fait le cadeau de ne quasiment rien toucher à ses acquis.

La faillite de leurs filiales « marchés » pourra encore entrainer celle des banques tout entières

Que dit-il ? Tout d'abord, qu'il veut cantonner les activités spéculatives des banques dans des filiales ad hoc pour protéger les dépôts des épargnants. Le projet de loi ne permet donc pas de séparer juridiquement en deux entités distinctes les activités dites « de détail » et les activités de marché : il les maintient au sein d'une même holding : la faillite de la filiale « marchés » peut donc tout à fait entrainer celle du groupe tout entier.

De plus, le projet de loi ne fait pas la distinction entre « activités de crédit » et « activités spéculatives », comme il était prévu dans le discours du Bourget, mais entre « activités bancaires utiles » et « activités bancaires spéculatives ». Ce qui change tout... Puisque ce revirement sémantique permet aux banques de poursuivre une grande partie de leurs activités spéculatives, considérées comme « utiles », au sein de la banque de détail. Même l'interdiction de certaines activités très dangereuses comme sur la spéculation sur les produits agricoles est un mirage : ces activités peuvent aussi rentrer, selon la définition adoptée, dans les activités « utiles ».

Cette nouvelle loi affectera moins de 5% des activités des banques

Au final, cette nouvelle loi affectera moins de 5% des activités des banques, qui peuvent donc être soulagées et fières de l'efficacité de leur action de lobbying. Car il est inutile de préciser que les parlementaires ont essentiellement auditionné des personnes issues des milieux bancaires, et non des associations ou universitaires spécialistes de ces questions.

Bref, une belle occasion perdue de s'attaquer aux causes de la crise que nous connaissons. Et un grand pas vers le prochain krach.

Magali



La salsa de Grenelle

Au delà de l'opportunité de lancer une réforme des rythmes scolaires en ce moment, il est inquiétant de constater que le ton utilisé par le ministre ressemble fortement à celui de ses prédécesseurs de droite. D'autant plus qu'il se refuse à prendre en compte des conséquences d'un tel chambardement.



de prendre en considération la profonde division sur cette question entre les associations de parents d'élèves.

Le point encore plus discutabile est le refus de prévoir ou de budgéter les conséquences de cette réforme, trop brusque, qui va donner lieu à une application échelonnée, différenciée et chaotique.

Comment les familles vont-elles pouvoir assumer le surcoût des frais de garde ?

La question des rythmes scolaires fait partie de ces sujets récurrents qui traversent les débats sur l'Education nationale depuis sa création. Tour à tour, les ministres, les profs, les pédagogo-psycho-choses de toutes sortes citent des exemples et des contre-exemples pris à l'étranger - où l'herbe est toujours plus verte - sans que jamais n'apparaisse un consensus. Bref le type même de débat qu'il était urgent de relancer alors que « l'éducnat » est moribonde !

Le souvenir d'un dégraisseur de mammoth

Concernant le ton utilisé pour mettre en place cette réforme, celui de Vincent Peillon est de plus en plus autoritaire et méprisant. Ce n'est pas sans rappeler les propos de ses prédécesseurs de droite ou d'un certain dégraisseur de mammoth ! La technique médiatique qui a été utilisée est une vraie/fausse concertation qui refuse d'écouter les avis des comités consultés ou

Plusieurs questions ne trouvent aucune réponse ministérielle. Comment les municipalités déjà surendettées vont-elles assumer ces nouveaux coûts en particulier dans les zones du territoire comportant beaucoup d'élèves ? Où va-t-on trouver la masse d'animateurs nécessaires, alors qu'on peine déjà aujourd'hui à trouver des personnels qualifiés ? Comment assurer, dans ces conditions, l'égalité républicaine pour tous les élèves de France ? Comment les familles les plus modestes vont-elles pouvoir assumer le surcoût probable des frais de garde dû aux nouveaux horaires ?

De toute évidence la copie du ministre est à revoir et il ferait bien d'avoir en mémoire le limogeage de Claude Allègre par son « ami de trente ans » avant de s'entêter dans le mépris de ses administrés.

Jmj



Education : les gouvernements passent, la droite reste

On a appris, en 30 ans, à ne pas être déçu par le PS. Mais après 10 ans de ravages de droite dans l'éducation, la communauté éducative (parents, élèves, étudiants, enseignants) ne pouvait qu'espérer mieux.

Les 60 000 postes annoncés ne sont finalement qu'un trompe-l'oeil

Qu'attendait cette communauté ? D'abord des moyens dignes d'un pays développé, à commencer par les 80 000 postes supprimés sous Chirac puis Sarkozy. Les 60 000 postes annoncés lors de la campagne de Hollande ne sont finalement qu'un trompe-l'oeil¹ : dans les cinq prochaines années, en tenant compte des nombreux départs en retraites, il n'y aurait dans le secondaire que 7000 recrutements d'enseignants nets (plus 6000 postes administratifs) et 14 000 postes dans le primaire (voir Piaf 60). Les 1000 postes nouveaux « offerts » aux universités en 2013 sont annulés par autant de gels de postes pour cause de restrictions

budgétaires. Quant aux moyens matériels attendus, ils font également les frais de l'austérité.

Mais c'est sur le terrain des idées que la continuité avec la droite est la plus frappante. Les réformes des précédents gouvernements construisaient, pas à pas², un projet idéologique cohérent, inspiré notamment par les milieux patronaux européens. L'idée est que l'enseignement ne doit plus apporter des connaissances (pour comprendre le monde et construire son autonomie), mais des « compétences » rapidement opérationnelles en entreprise : il s'agit pour l'école de fournir de la main-d'oeuvre utile pour la guerre économique. Pour cette nouvelle mission, un nouveau fonctionnement des établissements : les méthodes de management du privé, celles qui ont fait leurs preuves à France Télécom, gagnent l'Education Nationale. Or non seulement le PS ne prévoit pas d'abroger les lois de la droite, mais ses timides réformes creusent le même sillon que l'UMP. Le projet de loi Fioraso ajoute par exemple aux missions de l'université une contribution « à la croissance et à la compétitivité de l'économie ».



Que retiennent les journalistes ? La modification des rythmes scolaires (voir P9) et des vacances d'été... Les écrans de fumée occupent l'opinion, pendant que le naufrage de l'enseignement se poursuit.

**JmJ
et Folubert Sansonnet**

1 - Voir *La Lettre de l'éducation* N. 758 du 10 décembre 2012.

2 - Livret de compétences, évaluations dans le primaire, loi « Libertés et Responsabilités des Universités », réforme de la licence...



France terre d'atome

Deux ans après le séisme qui a entraîné l'accident dans la centrale côtière de Fukushima à l'est du Japon¹, la situation est toujours aussi catastrophique. En mars, un rat a provoqué une panne de courant qui a empêché le refroidissement des matériaux radioactifs pendant une journée. Et un rapport de l'OMS commence à reconnaître que les cancers vont fortement augmenter pour les populations qui vivent à proximité de la centrale². Rappelons que seules les personnes habitant dans un rayon de 20km autour de la centrale ont été évacuées.

En février, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire) a évalué la facture d'un Fukushima qui se produirait en France à 430 milliards d'euros et 100 000 personnes déplacées. Or le 10 mars dernier, le *Journal du Dimanche* publiait une autre estimation du même institut, mais réalisée en 2007 et restée secrète. La facture s'èlè-

verait à 3 500 milliards. Il faudrait évacuer 5 millions de personnes. Les zones contaminées couvriraient 850 000 km², soit l'équivalent de la France et de l'Allemagne réunies. Quarante-vingt-dix millions de personnes seraient touchées³.

De quoi inciter fortement à envisager la transition énergétique.

Bo.F

1 - Une catastrophe classée niveau 7, le maximum, sur l'échelle Ines (International Nuclear Event Scale), comme Tchernobyl.

2 - +6% pour le cancer du sein, +70% pour le cancer de la thyroïde, et de beaucoup plus pour les ouvriers qui travaillent sur le site de la centrale.

3 - Les estimations portent sur un accident concernant la centrale de Dampierre-en-Burly, dans le Loiret.

Le fond de l'air est Fred

Aujourd'hui le fond de l'air m'effraie. Le plus grand de nos dessinateurs de b.d., injustement un peu oublié, nous a quittés. Sans doute a-t-il rejoint le A de l'Atlantique, pour y retrouver son double, Philémon. Fred était le plus grand parce qu'il accumulait tous les dons : outre l'habileté du dessin et la richesse des couleurs, il maniait le langage avec humour et poésie, mettant les délires du fantastique au service d'une critique féroce de tous les maux de notre société. C'est

ainsi que son « corbac aux baskets » raconte au psychiatre comment il s'est entendu dire qu'« un corbeau avec des baskets, c'est un corbeau qui cherche à s'intégrer, ça commence par des baskets, après c'est la cravate, ils rasant leurs



plumes et cessent de raser les murs et hop ! les voilà comme nous, les corbeaux ! ». Pas besoin de faire un dessin ? Si, celui de Fred, irremplaçable. Ne ratez surtout pas « le train où vont les choses », son tout dernier album. Vous savez que c'est le dernier.

Patrick



[Agenda]

Compte rendu du FSM de Tunis et en route pour l'Alter-Sommet d'Athènes. Samedi 6 avril de 10h à 13h à la pierre du Marais, 96 rue des Archives Paris. local.attac.org/parisnw

Tous acteurs ! Festival de l'engagement citoyen Films et documentaires, ateliers pratiques, spectacles, jeux participatifs, dégustations etc. Du pendant tout le mois d'avril au Centre Pablo Picasso, 8 place du 14 juillet à Montreuil www.reportersdespoirs.org/wor dpress/tous-acteurs-festival-de-l'engagement-citoyen

Soirée sound-system dub en soutien à FPP, Soirée de soutien à la radio Fréquence Paris Plurielle 106.3 FM Le vendredi 12 avril 2013 à partir de 21h au Transfo 57 avenue de la République à Bagnolet Tables d'infos, bar et bouffe de soutien avec Sound System : Stepper Allianz et Special guest Jacko et Kauwald. www.rfpp.net

Notre-Dame des Landes : operation Asterix. Projection débat proposée par Attac 20e dimanche 21 avril à 16h30 au "Le lieu dit", 6 rue Sorbier Paris. www.lielieudit.com

La réforme bancaire ? Débat avec Dominique Plihon, économiste. Mardi 23 avril à 20h à la "La Commune" 3 rue d'Aligre Paris. local.attac.org/paris12

Faut-il rembourser ou annuler la dette ? Avec Eric Toussaint, Jean-Marie Harribey, Carlos Winograd, Michel Guillard et Daniel Bachet. Mercredi 24 avril, à 9h30. Université d'Evry-Val-d'Essonne, amphitheâtre 300, Bat Maupertuis, Boulevard François Mitterrand à Evry. www.amis.monde-diplomatique.fr

1 an après, c'est l'impasse, construisons nos alternatives ! Soirée Attac France le 30 avril de 18h15 à 23h à l'espace Reully, 21 rue Hénard à Paris. Attac donne la parole à celles et ceux qui résistent, s'opposent, créent, inventent et proposent. Social, écologie, de Tunis à Athènes, le printemps des mouvements sociaux. Soirée conviviale et festive autour de grandes tables de banquet, buvette et assiettes bio et un intermède animé par la Parisienne Libérée.

demosphere.eu, rezo.net/agenda letohubohu.free.fr

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

EMAIL



Les chèques sont à adresser à l'ordre de: Le Piaf

Le Piaf - 3 rue d'Orchamp 75018 Paris - France

